

Cheseaux, le 6 mai 2024

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS No 33/2024

DEMANDE DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le bouclage des comptes 2023 laisse apparaître un dépassement budgétaire supérieur à CHF 30'000.00, qui nécessite d'être présenté comme suit :

231. – AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON-VENTILEES

231.3657 - Subventions pour les énergies renouvelables : CHF 127'473.12

Ce dépassement est dû à la décision de la Municipalité d'honorer un maximum d'octroi de subventions datant de 2022 et de 2023 et ce jusqu'à épuisement du fond.

En effet, le contexte climatique et énergétique pousse de nombreux propriétaires à modifier leurs habitations en se tournant vers les énergies renouvelables. La Municipalité a ainsi été confrontée à une forte demande de subventions communales pour l'installations de panneaux photovoltaïques, thermiques ou de pompes à chaleur :

- Budget annuel	CHF	72'000.00		
- subventions réellement payées	CHF	<u>127'473.12</u>	CHF	55'473.12

La Municipalité relève qu'au bouclage 2023, quelques CHF 230'000.00 de subventions octroyées en 2023 n'étaient pas encore payées aux bénéficiaires. Notons que, sur ce montant, environ CHF 50'000.00 sont des installations terminées pouvant prétendre au versement de la subvention, le reste étant des installations en cours de réalisation ou non débutées.

Cependant, cette dépense supplémentaire n'affecte en rien le résultat annuel puisque la couverture est assurée par un prélèvement à la réserve du même montant.

Ceci exposé, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit supplémentaire au budget 2023, pour un montant de **CHF 55'473.12.**

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

